



Liminaire CSAL

du 06/10/26

Madame la Présidente,

La CGT Finances publiques 41 vous souhaite la bienvenue dans notre département.

Nos premiers échanges nous laissent espérer un dialogue fructueux pour les conditions de vie et de travail des agent.e.s. Vous trouverez en notre syndicat un interlocuteur constructif et exigeant.

Vous arrivez dans un contexte social et économique compliqué : politique d'austérité, réchauffement climatique, hausse des prix des carburants, guerres à l'international, montée du fascisme, etc.

Les luttes de la CGT s'inscrivent dans ce contexte et se déclinent jusqu'au niveau local.

Ainsi, depuis plus d'une semaine maintenant, sous l'impulsion de la CGT, des agent.e.s de la Direction Départementale des Finances Publiques du Loir-et-Cher soutiennent quotidiennement les mouvements lycéens qui secouent le pays. En effet, les lycéennes et les lycéens se mobilisent partout en France pour dénoncer la dégradation de leurs conditions d'études, le manque de personnels, les classes surchargées (surchauffées ou à une température glaciale selon la saison), PARCOURSUP, l'insuffisance des moyens consacrés à l'Education Nationale, etc.

Difficile de ne pas y voir un écho de nos propres revendications : conditions de travail, manque d'agent.e.s, bureaux surchauffés ou glaciaux selon la saison, logiciels défectueux, manque de moyens consacrés à l'exercice de nos missions.

Et nous ne sommes pas les seuls à nous reconnaître dans leurs revendications : aujourd'hui, la mobilisation continue de s'amplifier avec le soutien des syndicats d'enseignants, des travailleuses et des travailleurs de la Fonction publique territoriale, de la Fonction Publique d'Etat ou encore des étudiant.e.s ou la Confédération paysanne.

Au final, c'est tout le pays qui soutient les lycéennes et les lycéens. Car ce sont nos enfants, car ils sont l'avenir de la République, les citoyen.nes et travailleur.euses de demain.

Face à cette mobilisation légitime de la jeunesse, le Gouvernement répond par la répression : 5000 interpellations en 5 jours - il faut remonter au régime de Vichy pour trouver des chiffres supérieurs ! - , des enfants étranglés, mutilés, éborgnés, des voitures bélier contre la foule, des charges à cheval ... une tentative de noyade ! Hier encore, un enfant de 15 ans a perdu sa main et son avant-bras à cause d'une grenade de désencerclement. Le 2 octobre, le Ministre de l'Intérieur a osé dire « il n'y a aucune consigne de retenue et aucune consigne de ne pas utiliser tout l'armement à disposition des forces de sécurité intérieure ».

Nos enfants en payent le prix, de leur chair.

La CGT Finances Publiques 41 dénonce toutes ces violences policières et toutes les formes d'intimidations exercées contre des jeunes qui font usage de leur droit à l'expression et à la mobilisation. Nous refusons que les établissements scolaires deviennent des lieux de répression. Les libertés d'expression, de réunion et de mobilisation de la jeunesse, garantis par la Constitution et par des traités internationaux, doivent être respectés !

La CGT Finances Publiques 41 est engagée auprès des lycéennes et des lycéens depuis le premier jour et appelle tous les collègues à participer par tous moyens aux mobilisations à venir des organisations lycéennes ! Un préavis de grève Fonction publique Etat a été déposé du 6 au 31 octobre 2026 pour permettre à l'ensemble des fonctionnaires de l'État de se mobiliser pour protéger nos enfants afin qu'ils puissent porter leurs revendications en toute sérénité.

Nous exigeons :

- **l'arrêt immédiat des violences policières contre les lycéennes et les lycéens**
- **l'abandon des poursuites visant les jeunes mobilisé.e.s**
- **la libération et le respect des droits des lycéen.nes arrêté.e.s**
- **une enquête indépendante sur les violences policières**
- **l'ouverture immédiate du dialogue avec les lycéennes et les lycéens pour qu'ils obtiennent satisfaction sur leurs revendications !**

Nous savons que les moyens de répondre aux exigences de la jeunesse existent : 211 milliards d'aides aux grandes entreprises sans contreparties ni contrôles, des centaines de milliards déversés sur l'industrie d'armement, des centaines de milliards de dividendes versés par les entreprises françaises, etc.

Au second semestre 2026, 61 milliards d'euros ont déjà été reversés en dividendes aux actionnaires... soit les 2/3 du budget annuel de l'Education nationale ou deux fois celui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ! L'année n'est pas finie mais on sait déjà que 2026 sera de nouveau une année record pour les actionnaires. Et évidemment, puisque nous sommes aux Finances Publiques, impossible de ne pas évoquer les 80 milliards de fraude fiscale annuelle. Une fraction seulement de ces sommes permettrait de répondre aux revendications des lycéens et lycéennes.

Malheureusement, la logique gouvernementale est toute autre. Monsieur Lecornu cherche par tous les moyens à équilibrer son budget en appliquant une politique austéritaire demandant toujours plus d'efforts aux travailleur.euses, aux retraité.es, aux malades ou aux personnes handicapé.es.

Gel du point d'indice, suppressions de postes, désindexation de certaines retraites, réduction des indemnités en cas d'arrêt maladie, gel des Aides Personnalisées au Logement, fin du cumul de l'Aide aux Adultes Handicapés et de l'Allocation de Solidarité Spécifique pour 15 000 personnes handicapées. **Aucune bassesse ne nous est épargnée !**

Pourtant, un budget comporte deux volets. Si le Gouvernement tient tant à limiter le déficit, volonté dont on peut douter vu le résultat abyssal des dernières années, il pourrait s'intéresser aux recettes plutôt qu'aux dépenses. Malheureusement, aucune mesure permettant de mettre les plus riches à contribution ne trouve faveur à ses yeux :

- taxer le capital des personnes détenant plus de 100 millions d'euros ? Impossible !
- Taxer davantage les plus gros héritages ? Déraisonnable !
- Capter une partie des super-profits des profiteurs de guerre comme Total ? Certainement pas !

Bref, le message est clair, les plus fortuné.e.s peuvent dormir tranquilles. Le Français moyen devra se sacrifier pour qu'iels n'aient pas à contribuer à la société. Car c'est bien de ça dont il s'agit : 13 000 foyers assujettis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière ne payent pas le moindre centime d'Impôt sur le Revenu du fait de réductions et autres faveurs fiscales.

Alors que 862 000 agent.e.s public.ques perçoivent aujourd'hui un traitement inférieur au Smic, Monsieur Lecornu annonce la poursuite du gel du point d'indice. En 10 ans, la perte du pouvoir d'achat des agent.e.s public.ques est estimée à 15% de leur traitement.

Ces faveurs, c'est nous toutes et tous qui les payons, au quotidien et de plusieurs manières :

- Le manque d'effectifs qui mine nos services
- La baisse drastique de notre pouvoir d'achat : des centaines d'euros par mois, des dizaines de milliers sur plusieurs années, rien que par l'effet du gel du point d'indice
- Même la qualité de plus en plus douteuse de nos applications et les failles béantes de notre cybersécurité sont les conséquences de ces choix politiques funestes. **Il faut que cela cesse !**

La dégradation de nos conditions matérielles, aussi bien nos conditions économiques que nos conditions de travail, a un impact important sur notre santé, physique comme mentale. Même l'Observatoire Interne, pourtant orienté pour présenter les choses sous un jour radieux, n'arrive plus à cacher la situation : les agent.e.s fatiguent. Ils perdent le sens de leur travail, voient le service public se dégrader, n'ont plus de perspectives d'évolution de carrière ou même salariale. Il est vital, à tous les niveaux des Finances Publiques, de prendre en considération ces avertissements et d'impliquer les agentes et agents, à travers leurs représentants, dans l'évolution de notre Administration.

Dans un autre domaine, le ridicule ne tue pas, la Direction Générale poursuit ses exercices permanents d'autosatisfaction, avec pour dernier avatar, le questionnaire sur les « valeurs de la DGFIP ».

Dans un tel contexte, cela pourrait porter à rire, mais cette ultime tentative de resserrer les rangs de la DGFIP s'avère ridicule. Les troupes sont fatiguées. On se croirait dans une start-up en manque de cohésion.

Quant aux valeurs, au nombre de six, elles ont déjà été choisies par des ateliers de la Direction générale : l'agilité y tient une grande place. Traduction : ce qui compte le plus, c'est la capacité d'adaptation des agent.e.s (certains.e.s diront « résilience »). La valeur de « l'agilité », terme managérial utilisé à toutes les sauces, a pour objectif de nous faire avaler la poursuite incessante des restructurations et des suppressions d'emplois. Dans ces conditions, la responsabilité d'un mauvais fonctionnement du service ne dépend pas de l'organisation ou du manque d'effectifs, mais des agent.e.s eux-même, qui n'auraient pas suffisamment fait preuve "d'agilité ...".

A noter au passage que le service public ne fait pas partie des six valeurs de la DGFIP !

Aux pannes répétées d'Hélios, à la mise en place chaotique de GMBI qui poursuit encore aujourd'hui ses dégâts sur le moral de nos collègues, à l'affaiblissement du contrôle fiscal, au piratage d'une plate-forme à peine un mois après la mise en place de la facturation électronique, s'ajoutent des annonces culpabilisantes et parfois contradictoires pour les agent.es sur la sécurité informatique, la traçabilité des applications, le stockage des données ...

À la clef, la menace de sanctions disciplinaires.

Cette défiance de principe est exagérée et inquiétante.

Les agent.e.s ne peuvent plus exercer sereinement leurs missions sans crainte de voir leur responsabilité personnelle et pécuniaire engagée. Que faire : réaliser ses missions mais ne pas respecter les consignes de la Direction ? Respecter les consignes de la Direction et ne plus réaliser ses missions ?

Parlons également des statistiques qui stressent au quotidien les agents.e.s , tous grades confondus. Auparavant, une baisse du nombre de mandats ou de titres à prendre en charge représentait l'occasion de se pencher sur des tâches plus complexes et chronophages. Aujourd'hui, domine la peur de ne pas remplir l'objectif chiffré et que son travail ne figure pas dans une colonne d'un des tableaux de suivi étudiés quotidiennement par la Direction et les chef.fes de service.

Terminons avec le constat de la hausse catastrophique des prix des carburants : se déplacer pour travailler coûte de plus en plus cher !

De nouveau, nous insistions sur l'importance du maintien du télétravail pour les agent.e.s qui souhaitent en réaliser. Pour certain.e.s collègues, c'est une bouée de secours qui leur permet de travailler dans des conditions plus sereines et de ne pas craquer.

Dans ces conditions, la CGT Finances publiques 41 revendique :

- **Un plan de recrutement d'agent.e.s statutaires à la DGFIP à hauteur des besoins des services ;**
- **Le retrait du NRP 2 au plan national**
- **L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;**
- **des mesures salariales générales, notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;**
- **la refonte des grilles indiciaires permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du SMIC, ainsi que la revalorisation des filières à prédominance féminine ;**
- **le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat ;**
- **le maintien à 100% des rémunérations versées aux agent.e.s en congé de maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence ;**
- **des moyens budgétaires à la hauteur des besoins et des missions des services publics;**
- **le maintien du pouvoir d'achat des retraité.e.s**

Lors de notre première entrevue, Madame la Présidente, nous vous avons fait part de notre déception de voir les ordres du jour du Comité Social d'Administration Local systématiquement frappés des mots « pour information ». Nous notons que, malheureusement, rien n'a changé en la matière. Il y avait pourtant aujourd'hui la possibilité sur certains points, comme l'aménagement de l'accueil à Romorantin par exemple, de discuter ensemble sur la manière d'améliorer les propositions de la direction et de prendre une décision collégiale sanctionnée par un vote. Mais évidemment pour cela il aurait fallu consacrer plus de temps à chacun des points de l'ordre du jour. Et en commençant le CSAL à 14h30, il est évident que nous ne disposons pas de ce temps.

C'est pour cela que, depuis longtemps déjà, la CGT Finances Publiques 41 demande que les CSAL soient prévus sur une journée entière à chaque fois. Si une décision débattue et votée demande de faire des concessions et d'y consacrer un certain temps, c'est pour mieux y gagner en légitimité et, au final, être mieux acceptée de toutes et de tous.

C'est le sens de l'expression « dialogue social » si chère à nos dirigeant.e.s : une discussion entre deux logiques, dans le but d'obtenir un compromis acceptable par les différents acteurs. Si la discussion n'est pas possible, si elle se transforme en monologue à sens unique, il ne reste qu'une confrontation. Ce n'est pas notre vœu, mais la décision ne nous revient pas.